

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 12-2026

<u>Date de convocation</u> :	L'an deux mil vingt-six, le dix-sept juin, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SEVRIER, sous la présidence de Madame MALAPLATE Christina, Adjointe au Maire, vice-présidente.
12 juin 2026	
<u>Nombre de membres</u>	
- en exercice : 11	ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme MALAPLATE Christina, Mme GLABAY Guénaële, Mme MELCKMANS Marie-Laure, Mme SANCHEZ Cindy, M. DUCHÉ Christian, Mme FRIGOLI Catherine, Mme POINTET Martine, M. MELCHIOR Hugues
- présents : 8	
- votants : 8	
<u>OBJET</u> :	
Budget supplémentaire 2026	ABSENTS ou EXCUSÉS : M. LYONNAZ Bruno, Maire, Président, Mme DEPLAIX Doris, Mme TALIN Dominique

Rapporteur : la Vice-Présidente

Le Conseil d'administration,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération n° 01-2026 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,
Vu la délibération n° 03-2026 relative au vote du budget primitif 2026
Vu la délibération n° 10-2026 d'approbation du Compte Financier Unique 2025
Vu la délibération n° 11-2026 d'affectation des résultats définitifs 2025

Considérant :

- Qu'afin d'intégrer les résultats de clôture 2025 et d'ajuster les dépenses, un budget supplémentaire 2026 doit être établi.

**Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente,
après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

Article 1^{er} : ADOPTE le Budget Supplémentaire du budget annexe du CCAS pour l'exercice 2026 arrêté comme suit :

Le budget supplémentaire s'équilibre à la somme de 20 163.00 €. Il comprend

DEPENSES		RECETTES	
012 – Dépenses du personnel – Compte 6215	+ 17 760.00 €	002 – Excédent de fonctionnement N-1	+ 17 763.00 €
65 - Autres charges de gestion courante – Compte 6541	+ 3.00 €		
TOTAL FONCTIONEMENT	+ 17 763.00 €	TOTAL FONCTIONEMENT	+ 17 763.00 €

DEPENSES		RECETTES	
10 – Dotations, fonds divers et réserves – Compte 1068	+ 2 400 €	10 – Dotations, fonds divers et réserves – Compte 1068	+ 2 400 €
TOTAL INVESTISSEMENT	+ 2 400 €	TOTAL INVESTISSEMENT	+ 2 400 €

Ainsi fait et délibéré à SEVRIER, les jour, mois et an ci-dessus.

La Vice-Présidente,



Christina MALAPLATE



Certifié exécutoire le :
Télétransmis en Préfecture le :
Publié le :